

BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

AUVERGNE RHONE-ALPES

N°4 – AVRIL 2023



SOMMAIRE

1. Bilan mensuel de l'OMAA :

- autres troubles (3V)
- dangers sanitaires de première catégorie (DS1) - maladies réglementées
- mortalités massives aigües (MMA)

2. Frelon asiatique

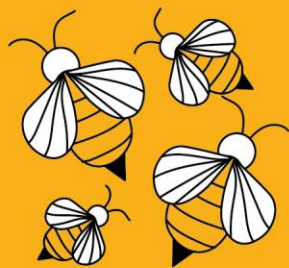
3. Actualités du mois :

- L'OMAA essaime
- Rencontres sanitaires apicoles
- Formation initiale pour TSA

Les températures fraîches de ce mois de mars ont restreint le nombre de jours favorables au butinage. Les colonies se sont quand même développées grâce aux rentrées de pollen. Toutefois les rentrées de nectar sont limitées, une surveillance des réserves est toujours nécessaire.

Certaines déclarations du mois n'ont pas pu être investiguées, au fait d'intervention de l'apiculteur sur le rucher (déplacement, nettoyage, etc.). L'observatoire recommande aux apiculteurs, constatant des troubles, de laisser en place les colonies, sans trop de manipulations avant déclaration à l'OMAA et visite du vétérinaire.





Bulletin général mensuel des déclarations à l'OMAA

Le Guichet unique

Le guichet unique a enregistré 28 déclarations au mois de mars 2023 – soit moitié moins de déclarations qu'en 2022.

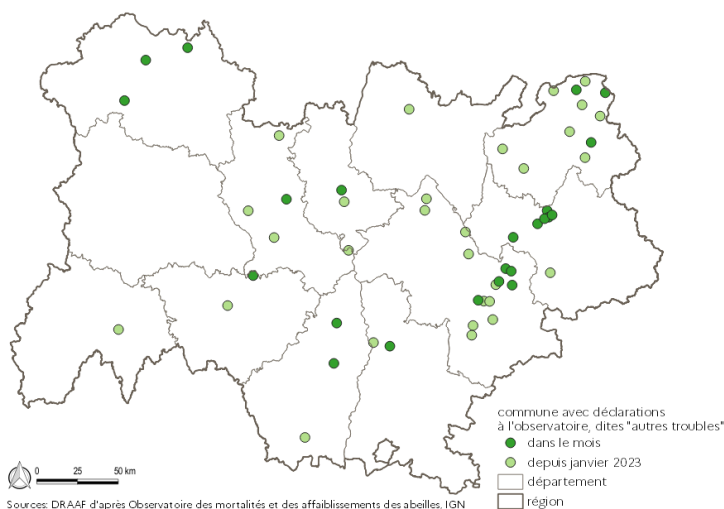
2 déclarations sont orientées vers des suspicions de MMA, 1 suspicion de loque américaine et le reste (25) a été orienté dans la voie « autres troubles ».

Voie autres troubles

16 déclarations orientées « autres troubles » ont été suivies d'une investigation.

Ces déclarations sont essentiellement des cas de varrose. Pour deux déclarations, il s'agit d'anomalies du couvain (problème de dépopulation en lien avec des prédateurs par le frelon asiatique en fin de saison dernière).

Pour les 9 déclarations non investiguées, l'hypothèse principale est varroa, aggravée par des constats d'échec des traitements en monothérapie AMM. Deux déclarations semblent s'orienter vers du CBPV sans pouvoir être investiguées (nettoyage du rucher).



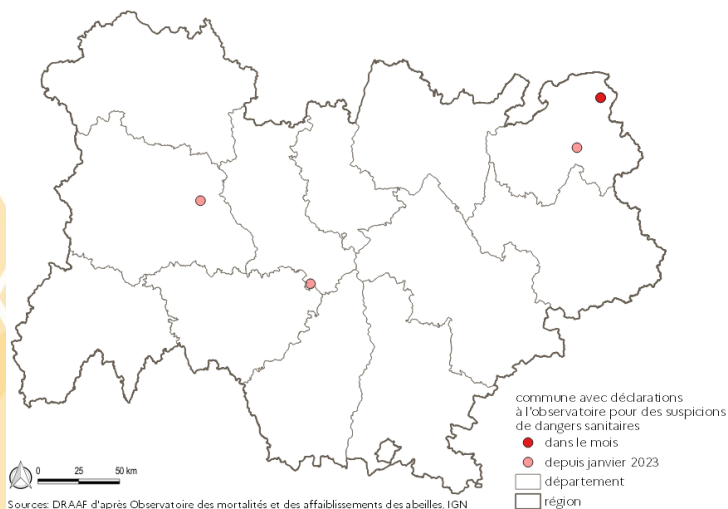
Dangers sanitaires de catégorie 1 maladies réglementées

1 déclaration OMAA a été orientée DS1. La suspicion de loque américaine a été confirmée en Haute-Savoie, commune d'Abondance qui était déjà siège d'un foyer de loque américaine.

Penser à consulter la carte régionale des zones soumises à police sanitaire, notamment avant de prévoir une transhumance <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/loque-americaine-r1093.html> et ne pas hésiter à contacter les DDecPP pour tous renseignements complémentaires.

Mortalités massives aigües (MMA)

En fin de mois de mars, deux déclarations ont été orientées en voie MMA – départements de l'Ardèche et de la Drôme. Les investigations sont en cours.





Frelons Asiatiques

Signalez en Auvergne Rhône-Alpes

www.frelonsasiatiques.fr



Point de situation « Frelons asiatiques » : Données FRGDS AuRA

Pour ce mois de mars, la plateforme www.frelonsasiatiques.fr a enregistré 119 nouveaux signalements de nids ; nids secondaires non détruits de 2022.

C'est un total de 224 nids, de 2022, vides, découverts tardivement en ce début de saison 2023.

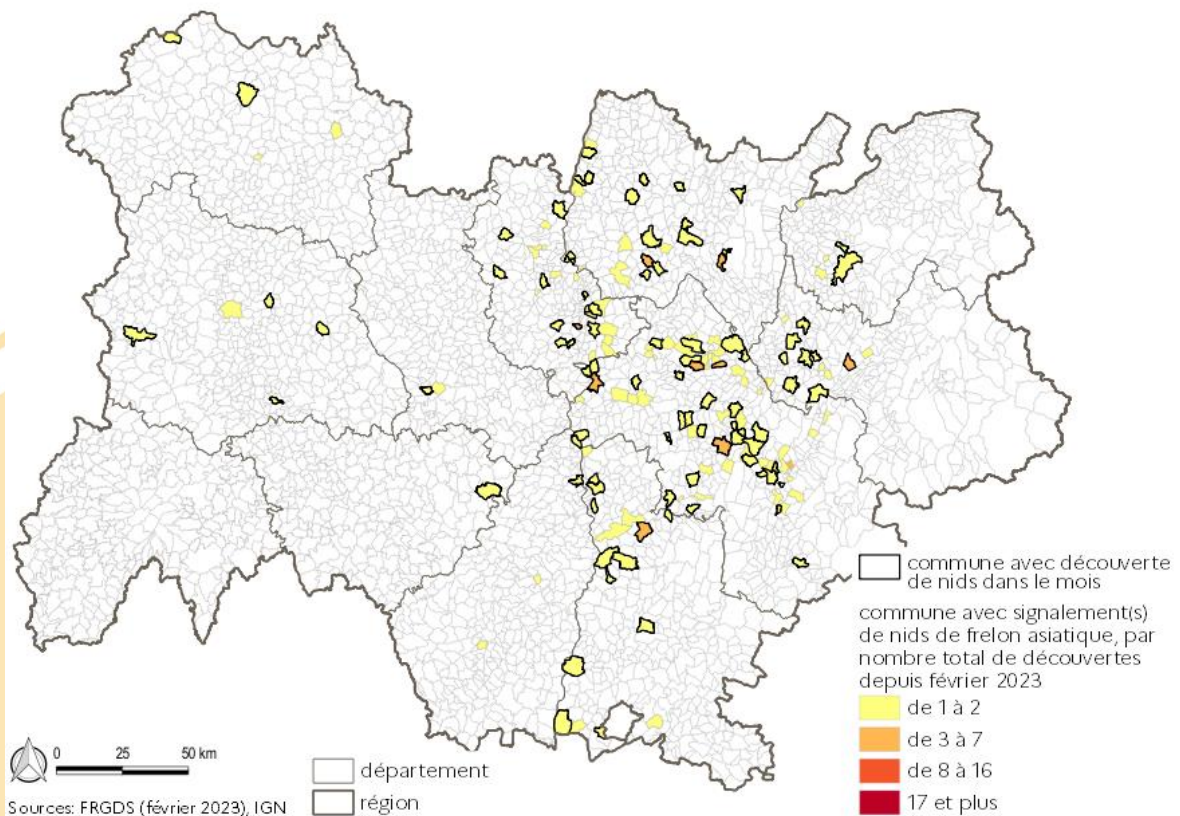
Plusieurs individus de frelon asiatique ont été capturés dans les pièges installés pour l'expérimentation de piégeage de printemps dans la région (photos).

Vu la date précoce, il est quasi certain que ce sont des fondatrices ou gynes (et non des ouvrières) qui cherchent à installer une colonie dès qu'elles auront pu construire un nid de la taille d'une balle de tennis. Il est macroscopiquement quasi impossible de différencier les ouvrières des fondatrices.

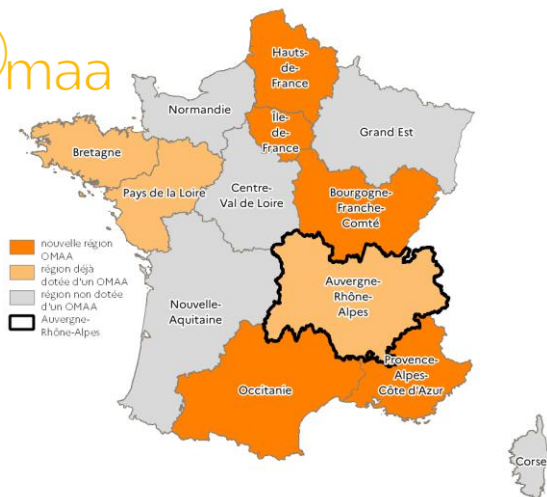
Il convient d'être vigilant par rapport à la présence de nids primaires dans le secteur qui émergeront très prochainement. A suivre donc ...



Carte des nids secondaires (vides) de 2022 découverts ce mois-ci



Actualités



L'OMAA essaime

De nouvelles régions rejoignent le dispositif OMAA : Hauts-de-France, Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie.

Le guichet régional à contacter est celui de la région de localisation du rucher où un apiculteur constate des troubles.

Vous pourrez retrouver dans un prochain bulletin les numéros des guichets des « nouveaux OMAA ».

Rencontres sanitaires apicoles

Les Rencontres sanitaires apicoles 2023 ont commencé au mois de mars avec un webinar sur le Varroa : « comment faire baisser la pression en saison ? ». Vous pouvez le retrouver en replay : [FRGDS AURA - YouTube](#)

Le prochain webinar aura lieu le 25 mai sur le thème du varroa « Comment traiter mes colonies hors couvain l'été sans encager ? »

- Varroa : comment traiter mes colonies hors couvain l'été sans encager ?
https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_NsG9NyblSRuM0osIHBu7Iw
- Frelon asiatique : prédation sur mes ruches, que faire ?
https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_8FpKVassQOKuWZ3kUOiqXQ

Et Save the date !

La journée en présentiel aura lieu le jeudi 30 novembre à Montbrison (42) : détails et programme à suivre.

RENCONTRES SANITAIRES APICOLES | AUVERGNE RHÔNE-ALPES 2023
4^{ème} ÉDITION

LA SANTÉ DE L'ABEILLE en
3 RENDEZ-VOUS EN LIGNE

	WEBINAIRE 8h30 - 10h	Accessible à tous !
30/03	Varroa : Que faire en saison pour faire baisser la pression ?	
25/05	Varroa : Comment traiter mes colonies hors couvain l'été sans encager ?	
29/06	Frelon asiatique : Prédation sur mes ruches, que faire ?	

+ 1 RENDEZ-VOUS EN PRÉSENTIEL
Fin Novembre

INFOS ET INSCRIPTIONS : www.frgdsaura.fr > rubrique Apiculture ou en flashant ce QR-Code >>>
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS : rencontresanitairesapicoles@gmail.com

© 2023 - GDS Auvergne-Rhône-Alpes



Formation initiale pour TSA

Organisation d'une formation initiale pour le TSA à RIVES (38), du 18 au 22 septembre puis du 6 et 7 novembre 2023

Attention changement de dates !

Renseignements et inscription auprès de votre GDS, GDSA ou adeline.alexandre.frgds-aura@reseaugds.com